

Accordingly, Bill C-78, An Act to establish a federal environmental assessment process, was read the second time and referred to the Special Committee appointed to pre-study the Bill and to act as the Legislative Committee on the Bill, pursuant to Order made Wednesday, June 27, 1990.

En conséquence, le projet de loi C-78, Loi de mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale, est lu une deuxième fois et déféré au Comité spécial constitué pour effectuer l'étude préliminaire du projet de loi et pour agir en tant que Comité législatif sur le projet de loi, conformément à l'ordre adopté le mercredi 27 juin 1990.

Debate was resumed on the motion of Mr. Loiselle, seconded by Mr. Cadieux,—That Bill C-83, An Act to revise and amend the law governing federal trust and loan companies and to provide for related and consequential matters, be now read a second time and referred to a Legislative Committee.

Le débat reprend sur la motion de M. Loiselle, appuyé par M. Cadieux,—Que le projet de loi C-83, Loi remaniant et modifiant la législation régissant les sociétés de fiducie et de prêt fédérales et comportant des mesures connexes et corrélatives, soit maintenant lu une deuxième fois et déféré à un Comité législatif.

And debate continuing;

Le débat se poursuit.

#### PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5.00 o'clock p.m., the House proceeded to the consideration of Private Members' Business pursuant to Standing Order 30(6).

Mr. Gauthier, seconded by Mr. Duhamel, moved,—That, in the opinion of this House, the government should table as quickly as possible the regulations made under the Official Languages Act passed by the House of Commons on July 28, 1988 and promulgated on September 15, 1988.—(*Private Members' Business M-408*)

#### AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À dix-sept heures, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés, conformément à l'article 30(6) du Règlement.

M. Gauthier, appuyé par M. Duhamel propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait déposer dans les plus brefs délais la réglementation découlant de la Loi sur les langues officielles, adoptée le 28 juillet 1988 par la Chambre des communes et promulguée le 15 septembre 1988.—(*Affaires émanant des députés M-408*)

And debate arising thereon;

Il s'élève un débat.

The time provided for consideration of Private Members' Business having expired, pursuant to Standing Order 96, the Order was dropped from the *Order Paper*.

La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est expirée et, conformément à l'article 96 du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

#### PROCEEDINGS ON ADJOURNMENT MOTION

At 6.00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 38(1);

#### DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À dix-huit heures, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée conformément à l'article 38(1) du Règlement.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

#### PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified to be in order by the Clerk of Petitions, was filed, as follows:

#### PÉTITIONS PRÉSENTÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 36 du Règlement, la pétition suivante, certifiée conforme par le greffier des pétitions, est déposée:

—by the honourable Member for Edmonton Southwest (Mr. Edwards) concerning heritage languages (342-7530).

—par l'honorable député d'Edmonton-Sud-Ouest (M. Edwards) sur les langues patrimoniales (342-7530).